chibondée, et l'audience n'est pas encore ouverte. On commente fort les réponses générales du verdict, qui entraînent cette certitude que la peine de mort, comme nous l'annoncions hier, ne sera pas appliquée, et que les acquittements nombreux, environ soixante, sont certains. Si on met en ligne de compte les six mois de prison à un an réservés aux participants aux pillages et aux inculpés de rébellion sans armes, on peut compter qu'un nombre infime seront vraiment condamnés à des pénalités sévères.

L'EXCUSE LEGALE

L'audience a été reprise à 11 h. 40 du soir. Après lecture par le jury de nouvelles rectifications, admettant l'excuse légale pour tous les accusés dont les défenseurs l'avaient invoquée, sauf pour l'égorgeur, tous les Arabes sont, sur l'ordre du président, ramenés de la prison à l'audience, les malades y sont presque portés par leurs co-accusés ; c'est une scène impressionnante. La parole est ensuite donnée au greffier nègre pour la lecture du verdict.

A une heure vingt, c'est le tour de M. Saint-Bianca, interprète, de traduire en arabe, pour les accusés, le verdict que le greffier a lu en français.

A deux heures et demie du matin, la cour déclare acquittés, comme ayant été mis hors de cause par le jury, quatre-vingt-un accusés, qui quittent un à un la salle d'audience en saluant, remerciant le jury et serrant les mains de leurs défenseurs ; ils sont reconduits à la prison par les gendarmes. Tous les défenseurs font alors appel à la clémence de la cour pour leurs clients qui restent assis aux bancs des accusés.

Au nom de la famille Gariot, Me Laposte, avocat de la partie civile, réclame 50.000 francs de dommages-intérêts ; Me Quiminal, au nom de la famille Rollin, demande 20.000 francs.

LES CONDAMNATIONS

A six heures du matin, la cour rend un arrêt condamnant Yacoub, Talabi, Bourkiza Abdallah, el Hirisi, aux travaux forcés à perpétuité ; Taalbi Milouda à quinze ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour ; Mahmed Osmane, ben Hammou, ben Hennour Abdallah, ben Keproun, Bou Ardi, Bourkiza el Hahaib, Abdallah Otsmane, à cinq ans de réclusion et cinq ans d'interdiction de séjour ; Couchid, Bentifouri, à sept ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour ; Hammadi, ben Youcef, à cinq ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour ; Boudjauaa abd el Keder, à cinq ans de travaux forcés ; Zerdi, Iddibel, Amar Otsmane, Mohamed Djilali, à deux ans de prison ; Meziane, à six mois de prison ; Couchid Mohammed est acquitté, mais envoyé dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt ans.

Statuant sur les conclusions de la partie civile, la cour accorde 12.000 francs de dommages-intérêts à la famille Gariot et 5.000 à Etienne Rollin.

Quatre-vingts accusés ont été acquittés et remis en liberté.

AUTOUR DU PROCES

Voilà donc le procès des troubles de Margueritte enfin achevé. Il avait commencé le 19 décembre 1902.

Depuis cinquante-et-un jours, les cent six accusés étaient sur la sellette, sans comprendre probablement un seul mot à tout ce qui se disait devant eux ; et les indigènes d'Algérie, nos sujets, demeurés au pays, ont dû se demander ce que signifiaient ces formes juridiques compliquées et bizarres pour mesurer des crimes commis en toute simplicité par des révoltés.

Depuis cinquante-et-un jours, les magistrats siégeaient, interrogeaient, morigénaient; les avocats parlaient ou concluaient ; les greffiers lisaient des pièces de procédure ; les gendarmes demeuraient impassibles, parmi la foule des burnous et des gandourahs.

Mais, du moins, tout ce personnel judiciaire et toute cette maréchaussée accomplissaient un devoir en échange d'appointements de solde ou de salaire : que dire des douze jurés qui, pendant cinquante-et-un jours aussi, ont siégé sans interruption de neuf heures du matin à six heures du soir et qui ont passé une nuit blanche pour délibérer sur les deux mille et quelques questions soumises à leur conscience ? L'un d'eux est mort au cours des débats.

Finalement, leur verdict a été rendu ; la cour a prononcé.

La seule réflexion qu'inspire ce procès monstre, c'est que, pour certaines affaires, où les accusés sont des hommes encore à demi barbares et peu faits à nos lois, des audiences plus expéditives et des débats plus clairs seraient à désirer.

Condamnés ou acquittés, il sied que les gens poursuivis comprennent quelque chose à notre justice.

Le jury est un tribunal pour civilisés.

Conférence de Jaurès à Paris

LA CANDIDATURE DEVILLE

Paris, 8 février. — Jaurès, député du Tarn, a fait ce soir, au manège Saint-Paul, une conférence sur le nationalisme, qui a été, en quelque sorte, une préface aux prochaines réunions qui vont être organisées incessamment dans le IVe arrondissement en vue de l'élection législative nécessitée par la mort de M. Cloutier.

L'enceinte du manège Saint-Paul, cependant très vaste, était bondée dès 8 heures et demie et un millier de personnes n'ont pu avoir accès dans la salle.

Quelques anarchistes ont tenté, à diverses reprises de faire de l'obstruction ; néanmoins le député du Tarn a pu poursuivre sa conférence, fréquemment applaudie.

Jaurès a invité tous les républicains du IVe arrondissement, à quelque nuance qu'ils appartiennent, à faire l'union sur le nom de Deville qui est un des fondateurs de la République démocratique et sociale.

En terminant, Jaurès a déclaré qu'il était temps pour les socialistes de ne plus rester sur la défensive et de prendre courageusement l'offensive.

Deville, et après lui MM. Dubief, Briand, Tourgnol, ont pris successivement la parole.

La réunion s'est terminée par le vote d'un ordre du jour acclamant la candidature socialiste de Deville.

Faits Divers

HORS RÉGION

Le crime de Bois-Colombes

DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Paris, 8 février. — L'enquête ouverte par M. Hamard, le nouveau chef de la Sûreté, pour retrouver les assassins de Mme Veuve Tusseau, rentière, rue Marie-Laure, à Bois-Colombes, est sur le point d'aboutir. Nous avons raconté ces jours derniers l'arrestation de deux complices : Ferdinand Bloch, capturé à Londres, et Henri Desforges, arrêté à Paris. Ces individus avaient accepté de négocier les titres dérobés chez Mme Tusseau.

Le chef de la Sûreté était convaincu que ces inculpés, voulant éviter à tout prix d'être accusés d'avoir commis le crime, ne tarderaient pas à dénoncer les assassins de la rentière. M. Hamard ne s'était pas trompé. Bloch et Desforges ne se sont pas trop fait prier pour « manger le morceau ». Ils ont déclaré que les meurtriers de Mme Tusseau étaient un nommé Henri Salmon, ayant habité rue Nollet, et sa maîtresse, dont ils ignoraient le nom.

Des agents de la Sûreté se présentèrent à cette adresse, mais le couple avait disparu. A la suite de laborieuses recherches, les policiers apprirent que les deux amants, en quittant la rue Nollet, étaient allés habiter 15, rue Boursault, où ils se cachaient sous les noms d'Auguste Schaler et Marie Dupont. Les agents se présentèrent à cette adresse, mais le couple, ayant appris par les journaux, l'arrestation de Bloch et de Desforges, était parti depuis la veille.

Pendant que ses agents donnaient la chasse aux assassins, M. Hamard faisait des recherches dans les archives de la Sûreté et découvrait qu'un individu, se faisant appeler Salmon, avait été condamné en Belgique pour fabrication de fausse monnaie. Le véritable nom de ce faux monnayeur était Henri-Alfred Thibœuf, né à Monnaie (Indre-et-Loire) âgé de 25 ans.

Poursuivant ses recherches, le chef de la Sûreté apprit que Thibœuf comptait au nombre de ses amis un nommé Mongodin, habitant 27, rue Duranton.

Mongodin fait actuellement son service militaire dans un régiment d'artillerie, à Besançon. Mandée au service de la Sûreté, sa femme déclara que, le 31 janvier, elle avait reçu la visite de Thibœuf. Celui-ci, tout en causant de choses et d'autres, avait réussi à lui dérober des pièces d'identité au nom de son mari.

Ne doutant plus que le Salmon dénoncé par Bloch et Desforges n'était autre qu'Alfred Thibœuf, et que cet individu n'avait dérobé les papiers de Mongodin que pour se cacher sous ce nom, M. Hamard poursuivit ses recherches dans ce sens et, finalement, apprit que ledit Mongodin, accompagné d'une femme, s'était embarqué samedi dernier, à bord de *La Bretagne*, en partance pour New-York.

Avant de quitter la France, Thibœuf — ou Mongodin — avait fait l'achat de plusieurs valises, de vêtements, de bijoux, ainsi que d'une fort jolie pelisse.

La maîtresse de Thibœuf, une nommée Marie-Françoise Piette, dite « Flora la Belge », âgée de trente ans, est originaire de Falaem, province de Namur (Belgique).

On ignore encore quel rôle elle a joué dans cette tragique affaire.

M. Boucard, juge d'instruction, a délivré deux mandats d'arrêt qui ont été câblés par le ministère des affaires étrangères à notre consul à New-York.

De sorte qu'à l'heure actuelle, les deux inculpés ont dû être arrêtés à New-York, à la descente du paquebot, qui est arrivé hier soir ou qui arrivera ce matin à destination.

D'ici une quinzaine de jours Thibœuf et sa maîtresse seront ramenés à Paris où ils iront rejoindre en prison, Fernand Bloch et Henri Desforges.

LA COMPLICE VENAIT DE ROUBAIX

Nous nous sommes rendu à l'hôtel où, pendant trois mois, du 24 septembre au 5 janvier, Thibœuf occupa avec sa maîtresse, la fille Piette, une chambre d'un loyer mensuel de trente-cinq francs.

— Thibœuf s'était fait inscrire ici, nous dit-on, sous le nom de Salmon. Il se prétendait mécanicien, mais, en réalité, il ne vivait que de la prostitution, de sa compagne, connue sous le sobriquet de « Flora la Belge ».

» C'est à Bruxelles, où il s'était réfugié après avoir déserté, qu'il avait connu Flora, alors qu'elle était pensionnaire d'une maison close.

» Lorsque sa compagne ne lui rapportait pas assez d'argent, Thibœuf la rouait littéralement de coups.

» Vers la fin du mois de novembre dernier, Thibœuf reçut la visite de nombreux amis. Sa situation avait changé et il semblait posséder une certaine somme d'argent.

» Souvent, un nommé Desforges venait le visiter ; ils s'entretenaient ensemble pendant de longues heures.

» Le 5 janvier, Thibœuf nous déclara qu'il était las d'habiter notre hôtel.

» — Tenez, dit-il, j'ai de l'argent. Prenez ce que vous voulez comme indemnité pour mon brusque départ.

» Il alla demeurer à l'hôtel Boursault, rue Boursault.

— En effet, nous dit le patron de l'hôtel Boursault, j'ai eu comme locataire du 5 au 30 janvier, un jeune homme qui occupait la chambre 18, d'un loyer mensuel de quarante-deux francs.

» Il s'était inscrit sous le nom d'Auguste Schaler, chirurgien-dentiste ; la femme qui l'accompagnait avait déclaré se nommer Marie Dupont et venir de Roubaix.

» Schaler me paya régulièrement ; le 30 janvier, il me donna congé brusquement en me versant une indemnité.

» Depuis, conclut l'hôtelier, j'ai appris que cet individu était inculpé d'assassinat, et je m'explique son départ précipité...

Double assassinat

Lyon, 8 février. — Un double crime, encore mystérieux, a été commis cette nuit, à Lyon, dans le quartier de la Guillotière.

A deux heures du matin, les agents de service trouvaient, avenue de Saxe, un individu évanoui, lardé de coups de couteau dans le dos et baignant dans son sang ; ils le firent transporter à l'Hôtel-Dieu ; puis, remarquant une large traînée de sang, ils la suivirent et arrivèrent rue du Béguin, à un endroit fraîchement et violemment piétiné avec, tout auprès, une large flaque de sang. La piste sanglante continuait ; ils la suivirent encore et arrivèrent enfin rue Saint-Jérôme, où, devant la maison portant le numéro 16, ils découvrirent, à moitié engagé dans la porte cochère ouverte, le cadavre d'un second individu tué à coups de couteau dans le dos.

L'identité des victimes a été établie : le mort est un nommé Claudius Pion, demeurant dans la maison devant laquelle il a été tué ; le blessé se nomme Raoul Lenox, ouvrier typographe.

On ne sait pas encore dans quelles circonstances ce double crime a été commis.

DANS LA RÉGION

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE A LILLE

L'ARRIVEE

Le ministre de l'Agriculture, M. Léon Mougeot, est arrivé, hier, à Lille, par le train de 11 h. 36. Il venait, ainsi que nous l'avons annoncé, présider, la séance solennelle de la distribution des récompenses de la Société des Agriculteurs et du Comité linier.

Il est, du reste, de tradition, depuis de nombreuses années, que le Ministre de l'Agriculture, quel que soit le gouvernement, fasse à Lille, au début de chaque printemps, un voyage à cette intention.

M. Mougeot était accompagné de M. Barreau, son chef-adjoint de cabinet, et de M. Berthellemot, son secrétaire particulier. Il a été reçu à la gare par M. Vincent, préfet du Nord, qui lui a présenté les membres de la Société des Agriculteurs et du Comité linier, qui se trouvaient sur les quais.

Le cortège s'est ensuite rendu à l'annexe du Grand-Hôtel où un lunch froid était servi.

LA SÉANCE SOLENNELLE
de la Société des Agriculteurs

La séance solennelle de la Société des Agriculteurs s'est ouverte à midi et demi.

La salle de la Société Industrielle était trop petite pour contenir le nombreux public qui s'y pressait.

Le Ministre de l'Agriculture préside. Il a à sa droite M. Vincent, préfet du Nord ; à sa gauche, M. J.-B. Bonduel, président de la Société des Agriculteurs. Sur l'estrade, à côté de ces personnalités, avaient pris place : MM. le général Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée ; Claeys, sénateur ; Bourgeois, procureur général ; Dassonville, président du tribunal civil de Lille ; Paul, premier président à la Cour d'appel de Douai ; Maxime Lecomte, sénateur ; le général Solard, gouverneur de Lille ; Duréault, préfet du Pas-de-Calais ; Bersez, Dron, Pasqual, députés ; Wahl, doyen de la Faculté de droit ; Damien, de la Faculté des sciences ; Langlois, de la Faculté des lettres ; Aubanel, secrétaire général de la préfecture : les sous-préfets de Douai et de Valenciennes ; Hébert, directeur des Postes ; les directeurs des douanes et des contributions indirectes; Pellarin, inspecteur principal de la Compagnie du Nord ; Bonnarie, directeur départemental de l'enseignement primaire ; Vivier des Vallons, commissaire central ; des conseillers généraux et d'arrondissement ; des membres des deux sociétés, etc...

La musique des Sapeurs-Pompiers prêtait son concours à cette cérémonie. Après une brillante ouverture, la série des discours commence.

M. BONDUEL, président des Agriculteurs, remercie le Ministre d'avoir accepté l'invitation de la Société et lui souhaite la bienvenue. Il dit ensuite le but et le fonctionnement de la Société et constate sa prospérité. Après avoir tracé un tableau de la situation agricole, il présente au ministre plusieurs desiderata.

M. LOUIS GUERIN, vice-président du Comité linier, succède à M. Bonduel. Il remercie le représentant du gouvernement de la République de la subvention accordée pour l'encouragement de la culture du lin. Il adresse des éloges et des remerciments aux différentes personnes qui ont apporté leur aide dans l'organisation des concours du Comité linier.

Ces concours ont réuni de nombreux concurrents. M. Louis Guérin énumère rapidement les récompenses qui vont être attribuées et dit la situation actuelle de la culture du lin dans le département.

LE MINISTRE répond longuement à ces deux discours. Il est chaleureusement applaudi.

LES DÉCORÉS

Le ministre remet ensuite les distinctions suivantes dans l'ordre du Mérite agricole :

Commandeurs. — MM. Stévenoot, agriculteur à Armboutscappel ; Coquelle, agriculteur à Mastaing.

Officiers. — MM. Vincent, préfet du Nord ; Macarez, agriculteur, maire d'Haulchain ; Denis, vétérinaire à Onnaing ; Raux, pharmacien à Avesnes.

Chevaliers. — MM. Becquart, agriculteur à Sequedin ; Bonte, agriculteur à Chemy ; Bazecq, directeur de sucrerie à Lécluse ; A. Cottignies, négociant à Lille ; Cruque, ancien agriculteur à Tourcoing ; Carpentier, maire de Mareschès ; Duchange, négociant à Cambrai ; Delesalle, horticulteur à Thumesnil ; Dantzer, professeur à l'Ecole de commerce, Lille ; François, ingénieur à Cambrai ; Haeuw, agriculteur à Noréperne ; Lépine, représentant de la maison R. Wallut et Cie, à Lille ; Le Moinier, horticulteur, à Lille ; Lutun, agriculteur à Frelinghien ; Merchier, juge de paix à Tourcoing ; Mercier, agriculteur à Saint-Aubert ; Montay, agriculteur à Beugnies ; Pennel, maraîcher à Hem ; Pruvost-Delos, industriel à Merville ; Pouille, agriculteur à Rombies ; Schricke, agriculteur à Coudekerque-Branche; Sépulchre, industriel à Berlaimont ; Tatoux, rocailleur à Lille ; Verdavoir, agriculteur à Auchy-lez-Orchies ; de Valicourt, agriculteur, maire de Séranvillers.

Obtiennent des *médailles d'honneur agricoles* : MM. Benteux, à Armboutscappel ; Brismail, à Steene ; Duriez, à Allennes-les-Marais ; Farineau, à Nomain ; Locq, à Saint-Waast ; Martinache, à Cysoing ; Tramcourt, à Crochte ; Taquet, Soleau, Mme Delsaut, à Capelle ; Mlle Lalisse, à Sailly ; Pruvot, à Bertry ; Echout, à Ecke ; Gruson, à La Gorgue ; Hereng, à Hellemmes ; Hennion, à Seclin ; Coche, à Saint-Hilaire ; Lesage, à Orchies ; Griffon, à Chigny (Aisne) ; Henri et François Bouquillon ; Buisine ; Cliquennois ; Vermont, à Wavrin ; Lefort, à Haubourdin.

LES PALMARES
de la
Société des Agriculteurs et du Comité Linier

Lecture est ensuite donnée du palmarès de la Société des Agriculteurs du Nord et du Comité Linier. L'étendue de ces documents ne nous permet pas de les publier, mais que les lauréats veuillent bien accepter toutes nos félicitations.

J. D.

LE BANQUET

Annoncé pour trois heures et demie précises, le banquet n'a commencé qu'à cinq heures moins un quart.

Faut-il accuser M. le ministre de ce long retard ? Il y est bien pour quelque chose, sans doute, mais les principaux responsables sont certainement ceux qui ont cru devoir surcharger bien inutilement le programme arrêté de concert avec la Société des Agriculteurs du Nord.

Nos anciens rois, dit-on, tiraient grande vanité de leur exactitude. Il serait à désirer que les ministres de la République les imitassent sur ce point...

Enfin, nous voici à table.

On dévore !

M. Henri, le nouveau directeur du Grand Hôtel, a bien fait les choses. Son menu est très soigné, ses vins sont bons et son service est parfaitement réglé. D'autre part, la salle du banquet est intelligemment aménagée. Environ trois cents convives sont parqués dans un espace qui, naguère, en contenait difficilement deux cent cinquante. M. Henri connait la valeur des places ! Au goût de Brillat-Savarin, il unit le flair du général Mercier. C'est un cuisinier et un tacticien !

Mais chut ! chu....u....u....utte ! On va parler.

LES DISCOURS

Voici M. LE PREFET. Faut-il vous le présenter ? Non, n'est-ce pas ! Vous connaissez tous ce sympathique fonctionnaire. *Gracieux, souriant, spirituel*, — à rendre jaloux M. Maxime-Lecomte, — il a dit, hier, des choses très jolies et d'une irréprochable académie. En parfait préfet, il a porté l'éternelle santé : celle de M. le président de la République. Et, nous l'en félicitons, il s'est abstenu *de pontifier sur l'agriculture* : A chacun son métier, pas vrai ?

Le sympathique président des Agriculteurs du Nord, M. J.-B. BONDUEL, était tout qualifié pour traiter de la matière et il n'y a pas manqué. Très étudié, son discours a été certainement un des meilleurs de la journée. Les agriculteurs ont récompensé leur valeureux président par une ovation méritée.

Un autre agriculteur, M. PAUL LEPEUPLE, conseiller général de Pont-à-Marcq, a succédé à M. Bonduel, mais avec une discrétion beaucoup trop grande, (car M. Lepeuple est toujours agréable à entendre), il s'est borné à toaster en l'honneur des élus de la démocratie présents ou adhérents au banquet.

M. LADAN, — qui en garde toujours une bienveillante pour quelqu'un, — lève son verre aux conseillers généraux du Nord. C'était une façon aimable de remercier M. Lepeuple... qui l'est !

Mais qu'entends-je ? Un son, doux comme un cri de flûte éplorée. C'est M. LEPEZ qui vibre... Et il vibre M. Lepez... il vibre jusqu'à oublier, dans la chaleur communicative de ce banquet, qu'il est peut-être malséant de flagorner M. Potié Auguste quand on a soutenu, contre lui, M. Debierre.

— « On ne saura jamais où Lepez a son siège », me disait à la sortie quelqu'un qui sent très vivement les choses !

Naturellement, M. POTIE devait remercier M. Lepez. Il l'a fait avec délicatesse et conviction.... holà !

Dans toute manifestation agricole, M. CLAEYS, sénateur de Bergues, a sa place marquée et chaque fois il y dresse sa silhouette de vieille fille en mal de confession. Comme d'habitude M. Claeys nous a parlé hier des races bovines, ovines et porcines et du malaise de la brasserie qui serait, paraît-il, obligée de se garder des exigences du fisc.

M. Vincent a souri.....

LE DISCOURS DU MINISTRE

M. MOUGEOT est un homme modeste. Il ne prétend pas éclipser ni Jaurès, ni Millerand, ni M. Combes, ni M. Lepez, ni M. Claeys. Mais il est d' « *action républicaine* » et il nous l'a dit. Se serait une excuse, si ce n'était un programme. Ces deux mots, voyez-vous, çà vaut aujourd'hui le meilleur des discours, — du moins d'après MM. les Agriculteurs qui ont chaudement applaudi M. le Ministre dénonçant les moines ligueurs et les moines d'affaires comme des parasites dont il est urgent de se débarrasser.

Sur l'agriculture en soi, M. le Ministre d'icelle n'a émis que des idées très générales. Mais s'il ne nous a pas parlé du monopole de l'alcool, ni du monopole de la raffinerie, il s'est cependant proclamé partisan de l'impôt sur le revenu. Lequel ? Celui de M. Rouvier, sans doute.

En somme, c'est un discours anti-clérical que M. Mougeot nous a fait entendre et si la forme en était très familière, l'inspiration en était certainement supérieure. Ceci compense cela et nous explique, sans le justifier, l'absence de M. l'abbé Lemire et de M. Guillain, de M. Barrois et de M. Motte, de M. Delaune et autres pseudo-libéraux.

Les violons — vous ai-je dit qu'il y avait des violons ? — allaient racler la *Marseillaise* sur la péroraison ministérielle quand M. Dron est venu nous dire que « respectueux du *protocole*, il ne parlerait pas après M. le Ministre. » Mais alors pourquoi n'a-t-il pas parlé avant ? Mystère et... protocole !

C'est fini....

Au vestiaire, je note, en dehors des notabilités déjà nommées MM. Girard et Maxime Lecomte, sénateurs ; Debiève, Pasqual, Debève, Cardon, députés ; le général Jeannerod, le général Solard ; MM. Paul, président de la Cour d'Appel, le procureur général, M. le président Dassonville ;

MM. Davaine, Deloffre, Bouvier, conseillers généraux ; M. Albert Gaulet, nouvellement décoré du Mérite agricole et que de nombreux amis félicitent, notre ami Lépine, de la maison Wallut, fait, lui aussi chevalier et, enfin, M. Vasilière, directeur de l'Agriculture, qui ferme la marche et, derrière lequel, le personnel du Grand Hôtel éteint les lampions.

Dans la rue, il y a de la boue, toujours... .

Emile RAYMOND.

P.-S. — Mentionnons que le banquet a été attristé par l'absence encore inexpliquée de MM. le docteur Calmette et Eloir. On chuchotait tout bas que M. Calmette avait rétrogradé bien en-deçà de la « défense républicaine » et que M. Eloir était mal remis de l'indisposition du Suffrage Restreint qu'il a récemment éprouvée. Mais ce sont là potins de commère Politique. La vérité est que MM. Calmette et Eloir étaient tenus par des soucis *divers et multiples à leurs laboratoires respectifs.*

Palmes Académiques

L'Officiel publiera aujourd'hui les promotions et nominations suivantes.

OFFICIERS
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Sont promus officiers de l'Instruction publique :

MM. Bromet, chef d'orchestre du Grand Théâtre de Lille ; Canturaux, archiviste à Lille ; Coulon, délégué cantonal à Valenciennes ; Degez, professeur à Béthune ; Docteur Delafraye, maire d'Auchin ; Dumont, délégué cantonal à Aire-sur-La Lys ; Docteur Dutilleul, président de la Société de Médecine à Lille ; Fauquette, maire d'Aire-sur-La Lys ; Mme Delarroqua, professeur au Conservatoire de Lille ; Docteur Gaillard, à Orchies ; Gillemain, inspecteur principal des Chemins de fer du Nord, à Dunkerque ; Hacquin, professeur à l'Ecole de Commerce à Lille ; Laurain, professeur du cours de dessin industriel à Maubeuge ; Lagrand, *professeur de peinture à Valenciennes* ; Legeay, directeur-professeur du cours de dessin industriel, à Fourmies ; Lemaire, président de la *délégation cantonale, à Carnières* ; Docteur Looten, chargé de cours à la Faculté de Lille ; Magnaud, président du tribunal de Château-Thierry; Potié, sénateur-maire d'Haubourdin ; l'abbé Cantin, à Radeghem ; Renard, directeur de l'Harmonie des mines de Liévin ; Terquem, délégué cantonal, à Dunkerque.

OFFICIERS D'ACADEMIE

Sont nommés officiers d'Académie :

MM. Annequin, adjoint au maire de Fressy ; Mme Baignol, présidente du Comité Boulonnais de l'*Union des Femmes de France* ; Bertin, maire de Douai ; Berton, régisseur du Théâtre de Lille ; Bigot, secrétaire à l'Exposition, Lille ; Bomist, professeur à Lille ; Bouju, membre de la Société Républicaine de Boulogne-sur-Mer ; Boulanger, maire de Guines ; Boulenger, membre du Comité du Patronage de l'Ecole primaire supérieure de Roubaix ; Jules Boulogne, publiciste à Lille ; Bourgogne, professeur à Douai ; Bourlet, maire de Clary ; Docteur Boutry, médecin du bureau de bienfaisance à Lille ; Broussous, sténographe au Conseil municipal de Lille ; Brunet, commis des Postes et Télégraphes, à Boulogne ; Bruger, inspecteur principal des travaux municipaux, à Lille ; Buissard, adjoint au maire de Fourmies ; Cailliau, chef de bureau à la Préfecture du Nord ; Caudrillier, professeur à Cambrai ; Charle, ancien directeur de l'Association chorale de Valenciennes; Docteur Cloëz, délégué cantonal, au Cateau ; Combe, ingénieur à Brusey ; Cordier, délégué cantonal à Pernes-en-Artois ; Courquin, à Bourbourg; Daguinez, professeur de dessin à Aire-sur-La Lys ; Dassouvelle, mutualiste à Lille ; Datis, directeur de la Musique municipale d'Aniche ; Danel, délégué cantonal à Arques ; Danglot, délégué cantonal à Arleux ; Daubresse, délégué cantonal à Haubourdin ; Davaine, délégué cantonal à St-Amand ; Delaporte, délégué cantonal d'Etaples ; Delattre, directeur de l'Ecole Municipale d'Armentières ; Dharvent, conseiller municipal de Béthune ; Dhumerelle, maire de Dourges ; Dilly, artiste peintre à Lille ; Doise, publiciste, membre de la Commission scolaire de Cambrai ; Dorge, notaire à Aubigny-en-Artois ; Druelle, publiciste à Douai ; Docteur Dubar, médecin à Armentières ; Dabray, trésorier à l'Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord ; Dubron, membre de la commission scolaire de Douai ; Dubrulle, maire de Montigny ; Dupet, chansonnier à Maubeuge ; Dupia, président de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole supérieure de Douai ; Duquenoy, vice-président des Ecoles de Calais ; Dussautoy, chef de musique à Haubourdin ; Fabre, commissaire central de police à Calais ; Fanyau, délégué cantonal de Roubaix ; Ferrand, photographe à Lille ; Fever, chef de division à la Préfecture du Nord ; Flament, professeur à la Société Académique de la Comptabilité d'Anzin ; Fontaine, conseiller du commerce extérieur à Maubeuge ; Fontenelle, dentiste à Maubeuge ; Docteur Gardin, à Avesnelles ; Gilot, professeur de musique à Douai; Godin, conseiller général de Douai ; Gruson, industriel à Lille ; Haldant, professeur de musique à La Bassée ; Hédert, receveur des Postes et Télégraphes à Douai ; Docteur Henseval à Béthune ; Herlens, délégué cantonal à Béthencourt ; Hornez, homme de lettres à Lille ; Docteur Hornez, médecin à Crépin.

L'heure tardive où elle nous est transmise, ne nous permet pas de donner aujourd'hui la suite de la longue liste des nouveaux officiers d'Académie.

UN MINEUR TUÉ
AUX MINES DE COURRIERES

Après les accidents de ces jours derniers qui ont causé aux mines de Courrières la mort des ouvriers Rohart et Debarge, nous avons aujourd'hui à enregistrer un troisième accident mortel qui s'est produit avant-hier dans cette compagnie.

Le mineur Blas Henri, dit Pape, montait un plan incliné dans une des galeries de la fosse numéro 10, sise à *Billy-Montigny*, quand il fut atteint par une berline chargée qui descendait. Le malheureux ouvrier fut dégagé, ayant la boîte crânienne défoncée et portant de multiples contusions sur tout le corps. La mort a été instantanée. Blas, qui était âgé de 27 ans, laisse une veuve et quatre enfants en bas-âge.

Les funérailles de Blas, dit Pape, la malheureuse victime de cet accident, auront lieu aujourd'hui lundi, à 4 heures de l'après-midi, à Billy-Montigny.

Dernière Heure

Election législative

ARRONDISSEMENT DE VALENCE

Valence, 8 février. — Voici le résultat du scrutin qui a eu lieu aujourd'hui, pour le remplacement de M. Maurice Faure, radical, élu sénateur, dans la première circonscription de Valence :

Inscrits : 25.054. — Votants : 16.313.

MM. Paul Faure, radical socialiste anc. dép. d'Orange	7.441 v.
Malizard, radical	4.239 »
Olaguier, nationaliste	2.606 »
Roland, socialiste collectiviste	1.024 »

Quatre communes manquent, mais il y aura certainement ballottage.

Election au Conseil Général

DEUX-SEVRES

Niort, 8 février. — Aujourd'hui avait lieu, dans le canton de Ménigoute, une élection au conseil général, pour le remplacement de M. Garan de Balzan, réactionnaire, décédé.

M. Meslier, ministériel, a été élu par 1.290 voix, contre le général Allard, nationaliste, ancien gouverneur de Lille.

LES GRÈVES

EN ESPAGNE

Madrid, 8 février. — A Reus, la situation n'a pas changé. Le président de la Fédération ouvrière dément qu'il soit question de reprendre le travail.

A Séville, tous les ouvriers cordonniers, dont le nombre dépasse 2.500, se sont mis en grève.

A Logrono, les ouvriers agricoles de Cuzcurrita et de Casa-la-Reina se sont mis en grève à la suite d'une réduction de salaires.

A Barcelone, les ouvriers et les patrons teinturiers n'ont pu arriver à une entente, malgré les bons offices du préfet.

On télégraphie d'Alicante, que 300 employés et ouvriers occupés aux travaux du chemin de fer de la marine ont arrêté le travail.

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

UN NOUVEAU MONOPOLE D'ETAT

Paris, 8 février. — Sur le rapport du ministre du commerce, des postes et télégraphes, *et par décret présidentiel*, l'administration des postes et télégraphes est seule chargée de l'établissement et de l'exploitation des postes de télégraphie sans fil, destinés à l'échange de la correspondance officielle ou privée.

L'Affaire Dreyfus

Paris, 8 février. — Nous avons parlé hier — d'après certaines informations d'ailleurs assez vagues — de faits dont Jaurès compterait entretenir prochainement la Chambre, à propos de l'affaire Dreyfus.

Un de nos confrères parle d'un autre document dont pourrait s'occuper Jaurès.

« Ce document, dit-il, se trouve au ministère de la guerre entre les mains du colonel Faurie, chef du 2e bureau à l'état-major général de l'armée, service des renseignements.

» Nous répétons que le colonel Faurie a montré cette pièce à diverses personnes. Nous pouvons même ajouter aujourd'hui qu'un sénateur a hautement déclaré, dans les couloirs du Luxembourg, qu'il en avait eu communication.

Ce sénateur, c'est M. Clemenceau. »

Nous avons interrogé M. Clemenceau. Il nous a répondu :

« Je ne crois pas connaître le colonel Faurie. On rencontre, dans la vie parisienne, tant de personnes, qu'on ne peut jamais affirmer ne pas avoir rencontré telle ou telle... Mais je n'ai aucun souvenir d'avoir vu le colonel Faurie.

» Je n'ai donc pas parlé de l'affaire Dreyfus avec lui, et il ne m'a pu montrer un document quelconque. L'information que vous me communiquez — et que personnellement je n'aurais même pas relevée — est inexacte. »

D'autre part, nous lisons dans le *Temps* :

« A propos des bruits relatifs au débat que se propose de soulever M. Jaurès sur l'affaire *Dreyfus, nous parlons, d'autre part*, d'une information d'un de nos confrères mettant en cause le colonel Faurie et M. Clémenceau.

» Nous nous sommes présenté au domicile du colonel Faurie. Celui-ci nous a répondu que, « *par ordre du ministre, il se refusait à* toute communication ».

FEUILLETON DU 10 FEVRIER. — N° 60

LA POCHARDE...!!

PAR

Jules MARY

PREMIERE PARTIE

LA MÈRE AUX SEPT DOULEURS

XVI

L'accident du Château-Robin

Il n'avait pas oublié la promesse jadis faite à la comtesse d'aller vivre à Paris ; il lui avait fait allusion à ce changement d'existence, mais, à sa grande surprise, Clotilde avait refusé.

— Non, avait-elle dit... je sais qu'en allant vivre à Paris, ne fût-ce que la moitié de l'année, vous vous résigneriez à un énorme sacrifice ; je ne veux pas ; je resterai auprès de vous, à Fénestrel, et plus nous y vivrons isolés, plus je serai heureuse...

Était-elle franche en parlant ainsi ?

Ne cachait-elle aucune arrière-pensée ?

Il doutait

Du reste, il continuait, malgré son pardon, à se tenir avec elle sur une réserve extrême. Entre eux quelque chose existait qui éloignait le comte de sa femme : le souvenir de l'amant qui vivait !...

Clotilde le comprenait bien, et elle en souffrait.

Autant jadis elle était légère et frivole, s'occupant peu de faire plaisir à son mari, autant, à présent, elle l'entourait d'amour.

Car elle l'aimait, oui, il n'en pouvait douter ; cela se lisait dans ces yeux pleins de douleur, de remords, de tendresse, dans ces yeux qui disaient clairement : « J'ai voulu mourir et je suis de nouveau prête à la mort. C'est ton pardon qui m'a fait vivre ; mais ton pardon sans ton amour n'est pas possible, et je n'en veux pas. »

Parfois, dans le tête-à-tête du soir, lorsque ceux qui étaient là, indifférents ou amis, les avaient laissés seuls, elle le regardait longuement, sans qu'il y prît garde.

Il ouvrait un livre et lisait, ou rêvait en faisant semblant de lire.

Ni l'un ni l'autre ne parlaient.

Elle n'interrompait pas cette rêverie, mais elle cherchait des prétextes pour se rapprocher de lui, pour le frôler, lui toucher les mains. Tout son jeune corps élégant et vibrant se tendait vers son mari et les yeux humides disaient en implorant

— Tu me méprises ? Tu ne me trouves plus belle ? Je te fais horreur ?

Lui ne voyait rien de cette taille si fine, si onduleuse, de ces épaules provocantes dont on apercevait un peu la chair pleine de frissons, de ces bras demi-nus, prêts aux enlacements et aux caresses.

Un soir, étant derrière lui ainsi, elle lui prit le front entre les mains, le pencha et l'embrassa d'un baiser très léger.

Il tressaillit et ferma les yeux.

Alors elle lui mit la main sur les yeux pour les empêcher de se rouvrir.

Et il sentit sur ses lèvres la longue et brûlante caresse des lèvres de sa femme. Il se dégagea, se leva, troublé, incertain.

Puis, il se remit, redevint froid, se rassit et reprit son livre.

— Ecoute, dit-elle, je ne veux pas de ton pardon à ce prix !...

Depuis ce soir-là, elle n'avait plus fait aucune tentative.

Deux jours après on recevait de nouveaux invités.

Il dit leurs noms à Clotilde sur un ton d'indifférence.

Parmi eux se trouvait Mathis.

En prononçant son nom, il ne regarda même point la comtesse; à quoi bon? Ne savait-il pas tout ce qu'il voulait, depuis longtemps, et avait-il besoin de la soumettre à une nouvelle épreuve ?

En entendant ce nom, elle fut prise d'un tremblement nerveux.

Ses dents claquaient. Une épouvante atroce l'envahissait.

Elle ne voulait pas se retrouver en face de cet homme... Mais comment faire ?... Impossible de le dire à son mari...

Elle résolut de lui écrire.

Dans le courant de l'après-midi, elle rejoignit sur la bordure du parc l'enfant qui était son intermédiaire habituelle.

Elle lui remit sa lettre en y ajoutant des instructions verbales.

Mais à peine l'enfant s'était-elle engagée sur le chemin que surgissait le comte, la main tendue.

— Donne !

— Monsieur !...

— Donne !

L'enfant obéit, remit la lettre.

— Si la comtesse t'interroge ce soir ou demain...

Il hésita.

— Que faudra-t-il répondre ? dit la fillette.

— La vérité.

Il lut la lettre. Elle ne contenait qu'une seule ligne :

« Ne venez pas à l'invitation de mon mari. Je le veux ! »

Il la déchira et tranquillement reprit le chemin de Fénestrel.

Cette fois, il était bien sûr que Mathis viendrait.

Deux jours se passèrent. Les invités venus de loin, étaient arrivés la veille, devant faire au château un déplacement de quelques jours. Quant à Mathis, il ne parut que le matin même.

Confiante dans la fidélité et dans la régularité de la petite commissionnaire, la comtesse ne s'était pas inquiétée du sort de la lettre.

Lorsqu'elle vit tout à coup Mathis parmi les autres, elle pâlit et ses yeux, éperdus, se dirigèrent vers le comte.

Celui-ci causait avec des amis devant le château, pendant que les chiens aboyaient ; il ne prêtait aucune attention à Mathis et à Clotilde.

Mathis vint la saluer.

Et rapidement ils échangèrent quelques mots à voix basse.

— Pourquoi êtes-vous venu ?

— Je ne pouvais refuser...

— Il le fallait.

— Je lui aurais inspiré de la défiance... j'aurais éveillé ses soupçons...

— Il le fallait, vous dis-je... voilà pourquoi je vous ai écrit...

Il fut surpris et effrayé.

— Vous m'avez écrit ?

— Oui.

— Quand ?

— Il y a deux jours...

— A qui avez-vous confié la lettre ?

— A la petite-fille du vigneron, comme d'habitude.

— Je n'ai rien reçu.

— Vous mentez ! Ah ! dites-moi que vous mentez !

— Je vous jure que je n'ai rien reçu !

— Alors, mon mari a intercepté la lettre. Nous sommes perdus...

— L'enfant l'aura égarée, peut-être, et n'a osé rien vous dire...

— Ah je vais le savoir, tout de suite... tout de suite !

Elle se retira, fit le tour du château et, quand on ne la vit plus, se mit à courir comme une folle, à travers le bois... De l'autre côté, devant la maison du vigneron, la petite fille jouait.

Elle se mit à pleurer quand elle aperçut la comtesse, devinant ses reproches.

— Ma lettre... Qu'as-tu fait de ma lettre ?

Elle raconta tout en pleurant... ce qui était arrivé la première fois, il y avait longtemps déjà... puis ce qui était arrivé deux jours auparavant...

La comtesse écouta, silencieuse, l'embrassa pour la consoler et reprit le chemin de Fénestrel, la tête troublée, le front en feu, prévoyant un drame, se répétant à elle-même, presque à chaque pas :

— Cela devait être, cela devait arriver... Mon Dieu ! mon Dieu !

Les chasseurs se disposaient à partir quand elle rentra. Son visage était si défait, si décomposé, que le comte s'informa de sa santé.

Elle le rassura, mais sa voix était tremblante.

Mathis, effaré, ne la quittait pas des yeux.

Le comte, en partant le premier, gaiement, très en train, lui laissa l'occasion de se rapprocher de Clotilde.

— Eh bien ?

— Ma lettre est tombée entre les mains de mon mari... Mais ce n'est pas tout, la dernière que vous avez reçue, il l'a lue aussi, l'a ramise sous enveloppe et a permis qu'elle vous parvînt... Comprenez-vous ?

Il ne comprenait que trop, car une pâleur mortelle se répandait sur ses traits. Le comte avait préparé sa vengeance, le châtiment !...

Quelle serait cette vengeance ?... Bien terrible, sans doute, et digne du crime que le comte avait à châtier...

Mathis était lâche.

Il fut obligé, pendant quelques minutes, de s'asseoir sur un banc ; il se sentait défaillir... il avait peur, honteusement.

Clotilde le considérait avec une pitié pleine de mépris.

Il ne s'en apercevait pas.

Ce fut la voix du comte, déjà lointaine, qui le rappela à la réalité.

— Eh bien, Mathis, eh bien ? criait Thiellay joyeusement.

Il se leva, se raffermit et partit.

Clotilde les regarda tous disparaître vers le parc...

Ce drame, ces haines, cette vengeance, tout le bouleversement de ces âmes, qui avait préparé tout cela ?...

Elle !

Alors, demi-morte de terreur, elle s'enferma dans sa chambre et pria.

Le temps, qui s'annonçait radieux dans la matinée, se brouilla vers onze heures et un orage se forma qui rabattit les chasseurs vers le château.

La comtesse les vit rentrer : Thiellay causait amicalement avec Mathis.

Elle se sentait devenir folle.

Que préparait-il donc ! Pourquoi cette dissimulation obstinée ?

Et Mathis ? Il ne trouverait donc pas un prétexte pour partir ? un malaise ? une migraine ? un rendez-vous ? n'importe quoi ?...

Elle descendit à la cloche du déjeuner.

L'orage crevait, la pluie tombait à torrents, la foudre grondait.

Quand elle entra au salon, Thiellay causait toujours avec le jeune homme.

(A suivre.)